

COMMUNE DE BOIRY NOTRE DAME

Compte-rendu de la réunion de conseil municipal **du 12 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 12 décembre à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur MARTINÉ Daniel, Maire en suite de convocation du 7 décembre dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : MM DALLA MOTTA Giuseppe, MONPAYS Clotilde, CLAIRET Yves, CANIS Claire, DEHAINE Françoise, VALETTE David, FERMAUT Yann.

Étaient absents excusés : MM VALETTE David (procuration à DALLA MOTTA Giuseppe), STOMKA Séverine (procuration à CANIS Claire).

Secrétaire de séance : DALLA MOTTA Giuseppe

Bilan de la concertation des ZAEnR

Monsieur le Maire ouvre la séance et présente les résultats de la concertation qui a eu lieu du 1^{er} décembre 2023 au 12 décembre 2023 à 12h00 par la population (11h00 de permanence).

Retour de 89 flyers concernant les 12 énergies renouvelables pour l'élaboration des zones d'accélération :

Avis portant sur les ZAEnR	POUR	CONTRE
Solaire photovoltaïque au sol	44	41
Solaire photovoltaïque sur bâtiment et ombrières de parking	72	15
Solaire thermique au sol	41	40
Solaire thermique sur bâtiment et ombrières de parking	60	21
Biogaz (incluant les gaz de décharges et de boues de step)	28	55
Eolien	8	79
Biomasse (y compris biocarburants)	35	50
Geothermie (y compris PAC géothermique)	54	29
Pompes à chaleur aérothermique	57	28
Valorisation de l'énergie fatale (chaud ou froid) et du gaz de mine	16	65
Hydroélectricité (y compris énergies marémotrices, houlomotrice et autres énergies marines)	53	29
Valorisation énergétique des déchets autres que biomasse dit de récupération	43	37

Résultats du cahier de concertation avec 59 dépôts de signatures pour le NON à l'éolien comme énergie renouvelable sur la commune de Boiry-Notre-Dame.
Fin des résultats de la concertation.

Monsieur le Maire rappelle l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables et demande de délibérer sur l'identification des ZAE nR de la commune de Boiry-Notre-Dame.

Avis portant sur les ZAE nR proposées ci-dessous :

	VOIX POUR	VOIX CONTRE
Solaire photovoltaïque au sol	3	6
Solaire photovoltaïque sur bâtiment et ombrières de parking	9	0
Solaire thermique au sol	3	6
Solaire thermique sur bâtiment et ombrières de parking	7	2
Biogaz (incluant les gaz de décharges et de boues de step)	2	7
Eolien	1	8
Biomasse (y compris biocarburants)	3	6
Geothermie (y compris PAC géothermique)	6	3
Pompes à chaleur aérothermique	7	2
Valorisation de l'énergie fatale (chaud ou froid) et du gaz de mine	0	4
Hydroélectricité (y compris énergies marémotrices, houlomotrice et autres énergies marines)	0	4
Valorisation énergétique des déchets autres que biomasse dit de récupération	4	5

Monsieur le Maire propose que le solaire photovoltaïque soit installé sur les bâtiments communaux.

Le Maire,
Daniel MARTINÉ

